

**ATTESTATION DE DÉPÔT
D'UN MANUEL D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES
avec des *AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS***

Délivrée conformément au paragraphe 3.5.1 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Nom et adresse de l'exploitant :
Image des Cimes
Rue du roc noir
73480 Lanslevillard

a déposé auprès de la Direction de la sécurité de l'Aviation civile Centre-Est

- un Manuel d'Activités Particulières:

Édition n°1 du 03/12/2015 ;

Note : Cette édition du MAP est applicable par l'exploitant à compter de la réception de cette attestation de dépôt.

- une Déclaration de conformité aux dispositions règlementaires datée du 03/12/2015

PERIMETRE DES ACTIVITES CONCERNEES

Activité	Scénario	Aéronef			
		Constructeur	Type	Famille	Catégorie
OBS	S1 S3	StudioSPORT	Phantom 3 Studio Professional	Hélicoptère multirotors	D

Légende

[AGR] Les traitements agricoles, phytosanitaires ou de protection sanitaire et les autres opérations d'épandage sur le sol ou de dispersion dans l'atmosphère ;

[FOR-AGR] formation à l'activité AGR ;

[LRG] Le largage de charges de toutes natures ;

[FOR-LRG] formation à l'activité LRG ;

[PUB] Le remorquage de banderoles ou toute forme de publicité ;

[FOR-PUB] formation à la PUB ;

[OBS] Les relevés, photographies, observations et surveillances aériennes, qui comprennent la participation aux activités de lutte contre l'incendie ;

[FOR-OBS] formation à l'observation ;

[AUT] Toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air ;

[FOR-AUT] Formation à toute autre activité nécessitant une dérogation aux règles de l'air.

NOTE : Dans le cadre du scénario S3, l'autorisation préfectorale exigée au § 4 de l'arrête relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord ne sera délivrée que pour les aéronefs télépilotes et les télépilotes inscrits dans la version du MAP en vigueur.

Fait le 10/12/2015 à Lyon

Référence 2015/6612/DSAC-CE/DSR/AG/AA

Cachet et Signature



Hubert Champion
Hubert CHAMPION
Chef de la Subdivision
Aéronefs et Activités